

Questions orales

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): C'était il y a trois mois, madame le Président. Je regrette, mais je ne me souviens pas des détails précis. Je vérifierai avant de répondre à la question du député.

LE RAPPORT ENTRE LES SOCIÉTÉS MAISLIN ET GATEWAY

L'hon. Bill Jarvis (Perth): C'est également à ce ministre que je m'adresse, madame le Président. Les sociétés Gateway et Maislin étaient-elles ou non apparentées. La société Gateway était-elle en somme une filiale ou une associée de la société Maislin? Si elle n'était ni l'une ni l'autre, quel rapport existait entre les deux sociétés?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Sauf erreur, madame le Président, il s'agissait d'une filiale, mais je vais me renseigner et j'informerai le député.

M. Nielsen: Vous faites mieux de vous renseigner pour demain.

LA NATURE DE L'INVESTISSEMENT DE CAPITAUX

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, le ministre pourrait-il nous expliquer comment diable et en vertu de quelle méthode comptable ou de quel principe moral, on peut considérer le produit de la vente de l'actif d'une filiale comme étant un apport de nouveaux capitaux dans la société mère?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, mieux vaudrait que le député pose sa question à ladite société mère. Comme nous le lui avons demandé, la société a injecté des capitaux supplémentaires.

* * *

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE UNE RÉDUCTION DU PRIX DU PÉTROLE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) a déclaré hier, qu'avant de songer à réduire les prix de l'énergie, il voulait s'entretenir avec le premier ministre de l'Alberta. Il a même admis, implicitement, qu'il fallait réviser la politique énergétique et en discuter avec tous les premiers ministres provinciaux. Quand donc ce gouvernement à la noix reconnaîtra-t-il que sa politique énergétique est un échec complet? Le ministre ne s'aperçoit-il pas qu'il nous faut un répit, ne voit-il pas que la réduction immédiate des prix de l'énergie stimulerait l'économie canadienne qui a rudement besoin d'un coup de pouce?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, l'argument du député ne me convainc pas. Si nous avons un différend avec les provinces, nous devons le régler avec elles. Si je devais prendre une décision unilatérale dès maintenant, le député me reprocherait

vertement demain de ne pas avoir consulté les intéressés. Je vais faire comme il se doit, c'est-à-dire avoir recours à la consultation. Peu importent les propos du député.

LES BÉNÉFICIAIRES DES PRIX ACTUELS

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, c'est Macdonald, sans doute, qui va sortir l'économie du marasme, après quoi son sous-fifre s'entendra avec le premier ministre Lougheed. A qui profitera le maintien des prix du pétrole sinon à Imperial Oil et à Texaco? La société Imperial a la mainmise sur un milliard de barils de brut conventionnel et Texaco, sur un demi-milliard de barils. Le ministre veut-il admettre qu'en refusant de réduire les prix il favorise les multinationales et personne d'autre?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, madame le Président, pas du tout. La vente d'un baril de pétrole rapporte environ 44 p. 100 aux producteurs. Les bénéficiaires sont ensuite les gouvernements provinciaux et, en dernier lieu, le gouvernement fédéral.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME DE FORMATION À LA TECHNOLOGIE DE POINTE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et porte sur la loi nationale sur la formation. Depuis quelque temps déjà, des négociations se déroulent entre les représentants de son ministère et plusieurs entreprises de technologie de pointe de la région d'Ottawa. Le ministre peut-il nous confirmer qu'il a récemment approuvé une subvention de \$10,000 à un consortium d'entreprises d'informatique à but non lucratif, en vue de concevoir et de mettre en vigueur un programme de formation industrielle dans le secteur de la technologie de pointe?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, en effet, nous travaillons en collaboration très étroite avec des représentants d'un certain nombre d'entreprises de technologie de pointe de la région d'Ottawa, en vue de prendre des initiatives nouvelles pour mettre sur pied des nouveaux programmes de formation dans ce secteur crucial. Nous avons déjà élaboré un accord avec ces entreprises pour leur permettre de présenter une demande dans le cadre du programme de développement des compétences, afin de créer un centre de formation sous leur égide, qui permettra à leurs employés d'acquérir les compétences spéciales et exceptionnelles qu'exige le secteur de la technologie de pointe. A mon avis, cette initiative est un excellent exemple de ce que nous pouvons faire pour modifier tous les programmes de formation dans notre pays de façon à répondre aux nouveaux besoins de la technologie de pointe.